

Chapitre 12. Pour une politique monétaire de développement

Introduction

L'analyse des politiques monétaires conduites en Haïti entre 2020 et 2025 a révélé l'ampleur des contradictions auxquelles la Banque de la République d'Haïti (BRH) est confrontée. L'expérience récente confirme la logique d'incompatibilités structurelles décrite par Providence (2022), où la recherche simultanée de stabilité monétaire, de financement public et de relance économique s'avère impossible dans un contexte de fragilité institutionnelle et de dépendance externe. Les résultats obtenus — stabilisation ponctuelle du taux de change, ralentissement relatif de l'inflation, respect du principe du financement monétaire nul — ont été obtenus au prix d'un affaiblissement durable de l'économie réelle, d'une contraction du crédit et d'une aggravation de la pauvreté.

Face à ce constat, il est urgent de dépasser une politique monétaire purement défensive, centrée sur la discipline imposée par les bailleurs, pour construire une politique monétaire de développement. Ce concept, défendu par plusieurs courants hétérodoxes et expérimentés dans différents contextes de pays émergents et fragiles (Amsden, 2001; Ocampo, 2017), repose sur l'idée que la monnaie et le crédit ne doivent pas seulement être des instruments de stabilisation, mais aussi des leviers pour transformer les structures productives, soutenir l'investissement et renforcer la résilience territoriale et sociale.

Une politique monétaire de développement implique de dépasser l'objectif unique de stabilité des prix pour intégrer explicitement des objectifs de croissance inclusive et de réduction des

vulnérabilités structurelles. Dans un pays comme Haïti, où plus de 60 % de la population vit dans la pauvreté et où l'économie reste largement informelle, une politique monétaire qui ne soutient pas la production et l'emploi devient inévitablement illégitime, malgré les gains de crédibilité externe.

Une telle réorientation suppose une articulation forte entre la politique monétaire, la politique budgétaire et les politiques sectorielles. La monnaie doit être conçue comme un vecteur de soutien aux activités productives locales (agriculture, artisanat, PME industrielles), à l'investissement en infrastructures et à l'inclusion financière. Elle doit aussi contribuer à la cohésion sociale, en appuyant des mécanismes de financement orientés vers la lutte contre l'insécurité alimentaire et la réduction des inégalités territoriales.

Plusieurs pays du Sud ont expérimenté des formes de politiques monétaires de développement, en combinant stabilité et soutien productif : refinancement sélectif de banques pour l'agriculture en Inde, politiques de crédit dirigé en Amérique latine, ou encore utilisation des banques publiques de développement comme relais du financement productif (Stiglitz & Greenwald, 2015). Ces expériences, bien que contextuelles, montrent qu'il est possible de concevoir des instruments monétaires qui servent directement le développement, tout en maintenant une stabilité minimale.

Pour Haïti, la construction d'une politique monétaire de développement implique un double défi : maintenir une crédibilité externe minimale auprès des bailleurs internationaux tout en orientant la monnaie vers la satisfaction des besoins productifs et sociaux internes. Cette approche suppose des innovations institutionnelles, une révision du mandat de la BRH et une gouvernance monétaire plus inclusive, ancrée dans les territoires. Elle appelle également à une redéfinition du rapport

avec le FMI, afin de négocier des programmes plus souples et plus compatibles avec les impératifs de développement.

Ce chapitre se propose d’approfondir les principes d’une politique monétaire de développement adaptée au contexte haïtien. Il examinera les conditions théoriques et institutionnelles d’une telle réorientation, les instruments susceptibles de la concrétiser et les implications pour la souveraineté monétaire et économique du pays. L’objectif est de montrer qu’il est possible de dépasser la logique circulaire des incompatibilités, non pas en l’abolissant, mais en la transformant en un cadre d’arbitrages assumés et stratégiques, au service d’une trajectoire de résilience et de justice économique.

1. Recommandations : souveraineté monétaire ajustée, soutien à l’investissement productif, inclusion financière

La construction d’une politique monétaire de développement pour Haïti ne peut se limiter à des ajustements techniques des instruments classiques. Elle implique une réorientation stratégique fondée sur trois axes majeurs : la consolidation d’une souveraineté monétaire ajustée, le soutien direct à l’investissement productif et la promotion d’une inclusion financière capable de réduire les fractures sociales et territoriales. Ces recommandations s’appuient sur les enseignements tirés de la période 2020–2025 et sur les expériences comparatives de pays ayant tenté de concilier stabilité nominale et développement structurel.

1.1. Souveraineté monétaire ajustée : entre crédibilité externe et légitimité interne

La période 2020–2025 démontre que l’Haïti monétaire est prise dans une tension permanente entre la quête de crédibilité externe et le besoin de légitimité interne. Cette tension, au cœur de la

théorie de l'« incompatibilité des choix publics » (Providence, 2022), impose de repenser le cadre de la souveraineté monétaire dans une perspective ajustée, capable de concilier les contraintes imposées par l'environnement international et les impératifs sociaux et productifs nationaux.

D'une part, la recherche de crédibilité externe a guidé la BRH vers une discipline monétaire stricte, renforcée par l'adoption du principe de « financement monétaire nul » à partir de 2023. Cette orientation, alignée sur les recommandations du FMI et de la Banque mondiale, visait à rassurer les bailleurs internationaux et à stabiliser le taux de change. Les résultats, bien que limités, ont permis de ralentir la dépréciation de la gourde et d'obtenir une reconnaissance internationale en matière de bonne gouvernance économique (FMI, 2024; World Bank, 2024).

D'autre part, ces choix ont fragilisé la légitimité interne. En asséchant le crédit, en comprimant les dépenses publiques et en accentuant la récession, la politique monétaire a nourri la défiance sociale et politique. Pour de nombreux acteurs, la BRH est apparue comme une institution davantage préoccupée par la satisfaction des bailleurs que par la réponse aux urgences nationales : pauvreté, insécurité alimentaire, effondrement productif (Providence, 2025). Ainsi, la stabilité nominale a été perçue comme une victoire technique, mais socialement coûteuse, renforçant le fossé entre l'État et la société.

La souveraineté monétaire ajustée consiste précisément à dépasser ce dilemme en concevant la monnaie comme un outil de compromis. Il ne s'agit pas de nier la nécessité de la crédibilité externe, indispensable pour préserver l'accès aux financements concessionnels et maintenir un minimum de réserves internationales. Mais cette crédibilité doit être équilibrée par des mesures qui renforcent la légitimité interne : inclusion financière,

soutien ciblé aux secteurs productifs, réduction des inégalités territoriales. Ce type de souveraineté « ajustée » repose sur la reconnaissance que l'indépendance absolue est illusoire dans un État fragile, mais que la dépendance totale est politiquement et socialement insoutenable.

Ainsi, la BRH pourrait inscrire ses interventions dans une logique de double ancrage : externe, pour sécuriser la confiance des partenaires internationaux, et interne, pour reconstruire la confiance sociale en liant la stabilité monétaire au bien-être collectif. Une telle orientation transformerait la monnaie de simple indicateur de rigueur technique en véritable instrument de développement inclusif.

La souveraineté monétaire ajustée apparaît comme la voie la plus réaliste pour Haïti. Elle vise à concilier la crédibilité externe et la légitimité interne, en inscrivant la stabilité nominale dans une stratégie de développement productif et social. En dépassant la logique défensive et en assumant une logique de compromis, elle pourrait constituer un cadre renouvelé pour sortir du cycle des arbitrages impossibles.

1.2. Soutien à l'investissement productif : réorienter le crédit

L'un des paradoxes les plus marquants de la période 2020–2025 est que la politique monétaire haïtienne, centrée sur la stabilisation nominale, a eu pour effet de rationner le crédit productif, alors même que le pays traverse une crise structurelle de son appareil productif. En privilégiant des instruments restrictifs tels que l'émission massive de bons BRH, la hausse des taux directeurs et l'augmentation des réserves obligatoires, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a encouragé les banques commerciales à placer leurs liquidités dans des actifs sûrs et rentables, plutôt qu'à financer les petites et moyennes entreprises (BRH, 2020–2025). Cette orientation a renforcé une logique d'« intermédiation

stérile», où la monnaie circule dans le système financier sans irriguer l'économie réelle.

Réorienter le crédit vers l'investissement productif constitue dès lors un impératif pour transformer la politique monétaire en levier de développement. L'agriculture, qui emploie près de 40 % de la population active, reste sous-financée, alors qu'elle est décisive pour la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance aux importations (World Bank, 2024). De même, l'industrie légère et les services liés aux nouvelles technologies, bien qu'émergents, peinent à accéder au financement nécessaire pour stimuler la diversification économique. Dans ce contexte, une politique de crédit sélectif, appuyée par des mécanismes de garantie publique ou par des fonds de refinancement ciblés de la BRH, pourrait constituer une réponse adaptée.

L'expérience internationale montre que dans les économies fragiles, les banques centrales peuvent jouer un rôle actif dans l'orientation du crédit. Par exemple, plusieurs pays d'Amérique latine et de la Caraïbe ont expérimenté des mécanismes de refinancement ciblés, permettant de canaliser les liquidités vers des secteurs stratégiques sans relâcher la discipline monétaire globale (FMI, 2023). Une telle approche pourrait être transposée en Haïti, en ciblant prioritairement les secteurs générateurs d'emplois, de valeur ajoutée locale et de réduction des importations.

La réorientation du crédit nécessite également une inclusion financière accrue. La faiblesse de la bancarisation, qui exclut une majorité d'acteurs de l'économie informelle, limite la portée des politiques de financement productif. Des dispositifs de microfinance, de coopératives de crédit et de partenariats public-privé pourraient permettre d'intégrer progressivement les acteurs

informels dans le circuit monétaire, transformant ainsi une contrainte en opportunité de développement.

Enfin, ce soutien à l'investissement productif s'inscrit directement dans la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Tant que la BRH privilégie exclusivement la stabilité nominale, le financement productif reste sacrifié et la relance économique compromise. En revanche, une réorientation sélective du crédit permettrait de concilier discipline monétaire et soutien ciblé à la croissance, en transformant la stabilité en tremplin plutôt qu'en contrainte.

La réorientation du crédit vers l'investissement productif constitue une condition *sine qua non* pour faire de la politique monétaire un instrument de développement. En s'appuyant sur des mécanismes ciblés de financement et en élargissant l'inclusion financière, la BRH pourrait dépasser le rôle défensif de stabilisation nominale et contribuer à la reconstruction du tissu productif national. Cette transformation est indispensable pour sortir du cycle des arbitrages impossibles et renforcer la souveraineté économique d'Haïti.

1.3. Inclusion financière : réduire les fractures sociales et territoriales

L'inclusion financière constitue l'un des défis majeurs de la politique monétaire en Haïti. Alors que le système bancaire reste concentré dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et ne touche qu'une minorité de la population, une grande partie des ménages et des petites entreprises évolue dans l'informalité et demeure exclue des circuits financiers formels. Cette situation alimente les fractures sociales et territoriales : elle prive les populations les plus vulnérables d'un accès au crédit, renforce les inégalités spatiales et réduit l'efficacité des instruments monétaires classiques (World Bank, 2024).

La faiblesse du taux de bancarisation — estimé à moins de 30 % — illustre cette marginalisation (FMI, 2023). Alors que les grandes entreprises et les ménages urbains disposent de comptes bancaires et accèdent à des services financiers relativement modernes, les populations rurales et les travailleurs informels continuent de fonctionner avec des circuits parallèles, souvent en espèces ou en devises. Cette dualité limite la portée des décisions de la Banque de la République d'Haïti (BRH), dont les instruments n'affectent directement que le segment formel de l'économie (BRH, 2020–2025).

Dans un tel contexte, l'inclusion financière devient une priorité sociale autant qu'économique. L'élargissement de l'accès aux services financiers formels — comptes bancaires, microcrédits, assurances, paiements numériques — peut contribuer à réduire les inégalités sociales en permettant aux ménages vulnérables de sécuriser leurs revenus et d'accéder à des opportunités d'investissement. De même, le développement de mécanismes de microfinance et de coopératives de crédit adaptés aux réalités rurales permettrait d'inscrire les petits producteurs dans le circuit monétaire, en facilitant leur accès au financement productif et en renforçant leur résilience face aux chocs externes.

L'inclusion financière revêt aussi une dimension territoriale. La centralisation des banques à Port-au-Prince exclut les régions rurales et les villes secondaires des bénéfices de la politique monétaire. La mise en place de réseaux de services financiers décentralisés, s'appuyant sur les technologies numériques et la téléphonie mobile, pourrait contribuer à réduire cette fracture territoriale. De tels dispositifs ont montré leur efficacité dans plusieurs pays africains et caribéens, où ils ont favorisé la diffusion des paiements électroniques et l'intégration progressive des populations exclues dans le système formel (FMI, 2023).

Enfin, l'inclusion financière s'inscrit dans la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Tant que les circuits financiers restent limités au secteur formel, la politique monétaire ne peut concilier stabilité, financement public et relance économique. En élargissant son champ d'action à l'ensemble de la société et du territoire, l'inclusion financière permettrait d'atténuer cette incompatibilité, en rendant les instruments monétaires plus efficaces et en contribuant à une légitimité sociale accrue.

L'inclusion financière, en réduisant les fractures sociales et territoriales, constitue une condition indispensable pour transformer la politique monétaire en outil de développement. Elle permet de reconnecter la monnaie nationale aux réalités vécues par la majorité de la population, de renforcer l'efficacité des instruments monétaires et de consolider la légitimité interne des institutions. Plus qu'une question technique, il s'agit d'un choix stratégique et politique visant à réinscrire la politique monétaire au service du développement humain et territorial.

Les recommandations formulées dans cette section dessinent les contours d'une politique monétaire de développement adaptée au contexte haïtien. La consolidation d'une souveraineté monétaire ajustée, le soutien sélectif à l'investissement productif et l'inclusion financière constituent les trois piliers d'une refondation capable de dépasser la logique circulaire d'incompatibilités. Il ne s'agit pas d'abolir les contraintes, mais de les transformer en arbitrages stratégiques assumés, permettant d'articuler stabilité, financement et développement dans une trajectoire de résilience et de justice sociale.

2. Stratégies de coopération régionale (CARICOM, République dominicaine, zone Caraïbe)

La refondation d'une politique monétaire de développement en Haïti ne peut être envisagée sans une réflexion sur les dynamiques régionales. Dans un contexte où l'économie nationale reste fragile, fortement dépendante des importations et marquée par une dollarisation partielle, l'intégration régionale représente un levier stratégique pour élargir les marges de manœuvre de la BRH. La coopération avec la CARICOM, la République dominicaine et plus largement la zone Caraïbe peut contribuer à renforcer la résilience externe, stabiliser les flux commerciaux et financiers, et accroître la légitimité internationale de la politique monétaire haïtienne.

2.1. CARICOM : vers une intégration monétaire et financière progressive

L'orientation de la politique monétaire haïtienne ne peut être pensée uniquement à l'échelle nationale : elle doit également s'inscrire dans la dynamique régionale. À cet égard, l'intégration à la Communauté caribéenne (CARICOM), dont Haïti est membre depuis 2002, représente une opportunité stratégique pour renforcer la résilience financière et élargir les marges de manœuvre de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Si l'intégration reste encore partielle et inachevée, les expériences des pays de la région montrent la pertinence d'une intégration monétaire et financière progressive, comme moyen d'atténuer les vulnérabilités structurelles propres aux petites économies ouvertes.

Les pays de la CARICOM, malgré leurs différences de taille et de structures économiques, partagent une même réalité : la dépendance aux importations, l'exposition aux chocs exogènes et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Pour y faire face, plusieurs d'entre eux ont mis en place des mécanismes régionaux

de coopération monétaire et financière. La création de la Caribbean Development Bank (CDB), les discussions sur l'harmonisation des réglementations bancaires, ou encore l'usage d'institutions comme l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OEEO), dotée d'une banque centrale commune (Eastern Caribbean Central Bank—ECCB), montrent la faisabilité d'une convergence graduelle (CARICOM, 2022).

Pour Haïti, s'inscrire dans une telle dynamique impliquerait d'abord de renforcer la coopération technique et institutionnelle avec les autres banques centrales de la région. La mise en place de mécanismes communs de surveillance bancaire et de gestion des réserves pourrait contribuer à améliorer la crédibilité externe de la BRH, tout en réduisant les coûts liés aux interventions défensives sur le marché des changes (FMI, 2023). À moyen terme, une interopérabilité accrue des systèmes de paiement au sein de la CARICOM favoriserait les échanges commerciaux et financiers, facilitant ainsi l'intégration économique.

L'intégration monétaire et financière progressive avec la CARICOM ne signifie pas nécessairement l'adoption d'une monnaie unique, mais plutôt l'élaboration d'un cadre de convergence monétaire reposant sur des règles communes de discipline et de solidarité. Comme le souligne Providence (2022), dans les États fragiles, l'autonomie monétaire absolue est souvent illusoire ; une souveraineté ajustée, appuyée par des mécanismes régionaux de coopération, peut offrir une alternative réaliste pour dépasser les contraintes de l'incompatibilité des choix publics.

Enfin, l'ancrage régional permettrait de renforcer la légitimité interne des politiques économiques. Une politique monétaire adossée à des mécanismes de solidarité régionale serait perçue non plus comme une discipline imposée par des bailleurs extérieurs, mais comme une stratégie collective de la Caraïbe,

orientée vers la résilience et le développement partagé. Cette dimension politique et symbolique est essentielle pour combler le fossé de confiance entre la BRH et la société haïtienne (ICG, 2023).

La participation d'Haïti à une intégration monétaire et financière progressive au sein de la CARICOM pourrait transformer sa politique monétaire en la sortant de l'isolement défensif. Une telle orientation offrirait un double avantage : consolider la crédibilité externe grâce à des mécanismes communs de régulation, et renforcer la légitimité interne par une coopération régionale perçue comme plus solidaire. Cette voie d'intégration, graduelle et adaptée, représente une piste stratégique pour réinventer la souveraineté monétaire haïtienne dans une perspective ajustée.

2.2. La République dominicaine : un partenaire stratégique et contrasté

La relation économique entre Haïti et la République dominicaine constitue l'un des aspects les plus structurants — mais aussi les plus ambivalents — de la politique monétaire et commerciale haïtienne. Si le pays voisin est devenu un partenaire stratégique incontournable en raison de l'ampleur des échanges et de l'interdépendance des marchés, cette relation demeure profondément contrastée, car elle révèle autant les complémentarités possibles que les asymétries qui fragilisent la souveraineté économique d'Haïti.

Sur le plan commercial, la République dominicaine représente de loin le premier fournisseur d'Haïti, absorbant une part substantielle des importations alimentaires et manufacturières. Selon la Banque mondiale (2024), près de 35 % des importations haïtiennes proviennent du marché dominicain, allant des denrées de base (riz, farine, œufs) aux produits manufacturés de consommation courante. Cette dépendance traduit la faiblesse de

l'appareil productif haïtien, incapable de satisfaire la demande interne, mais elle met également en évidence une complémentarité régionale potentiellement structurante si elle était encadrée par des mécanismes de régulation et de coopération.

Sur le plan monétaire, les contrastes sont encore plus marqués. Alors qu'Haïti a dû recourir à des politiques monétaires défensives et à un arrimage de plus en plus strict aux conditionnalités du FMI, la République dominicaine a réussi à maintenir une stabilité macroéconomique relative et à renforcer la crédibilité de sa banque centrale, la Banco Central de la República Dominicana (FMI, 2023). Cette stabilité, adossée à une croissance soutenue (plus de 5 % en moyenne sur la décennie 2010–2020), contraste avec la récession persistante d'Haïti et accentue le déséquilibre structurel entre les deux économies.

Cette asymétrie produit des effets paradoxaux. D'une part, elle accroît la vulnérabilité d'Haïti, dont le déficit commercial avec la République dominicaine se creuse chaque année, alimentant les tensions sur le marché des changes et renforçant la dollarisation (BRH, 2020–2025). D'autre part, elle crée des opportunités de coopération, notamment dans les domaines de la régulation douanière, de la gestion des flux migratoires et de la coordination monétaire régionale. La mise en place de mécanismes conjoints de surveillance financière et de lutte contre le blanchiment pourrait, par exemple, renforcer la crédibilité des deux pays vis-à-vis des partenaires internationaux (World Bank, 2024).

Toutefois, l'ambivalence de cette relation tient aussi à sa dimension politique et sociale. Les tensions récurrentes autour des migrations haïtiennes en République dominicaine, les fermetures unilatérales de frontières et les pratiques commerciales informelles alimentent un climat de défiance qui fragilise la possibilité d'un partenariat équilibré (ICG, 2023). Sans un cadre

institutionnalisé de coopération, les asymétries actuelles risquent d'accentuer la dépendance d'Haïti, en réduisant la marge d'autonomie de sa politique monétaire et budgétaire.

Dans la perspective du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022), la relation avec la République dominicaine illustre un dilemme aigu : d'un côté, la coopération économique pourrait contribuer à stabiliser le commerce, à renforcer les réserves et à soutenir la production locale ; de l'autre, l'asymétrie des structures productives et financières rend cette coopération difficile sans un cadre stratégique de négociation. La République dominicaine apparaît donc à la fois comme une ressource indispensable et comme un facteur de fragilisation de la souveraineté monétaire haïtienne.

La République dominicaine constitue pour Haïti un partenaire stratégique, mais contrasté : partenaire par l'ampleur des échanges et la proximité géographique, contrasté par les déséquilibres macroéconomiques et la fragilité des relations politiques. La capacité d'Haïti à transformer cette interdépendance en levier de développement dépendra de sa faculté à institutionnaliser une coopération économique et monétaire équilibrée, capable de réduire les asymétries et de renforcer sa légitimité interne et externe.

2.3. La zone Caraïbe : un espace de mutualisation des vulnérabilités

La zone Caraïbe constitue un espace paradoxal : fragmenté par des frontières linguistiques, institutionnelles et économiques, mais unies par des vulnérabilités communes — dépendance aux importations, exposition aux chocs climatiques, étroitesse des marchés et fragilité institutionnelle. Ces caractéristiques font de la région un terrain propice à la mutualisation des risques et des vulnérabilités, à travers des mécanismes monétaires et financiers

coopératifs. Pour Haïti, qui incarne l'exemple extrême de la fragilité, l'intégration à ces dynamiques régionales pourrait représenter une stratégie de renforcement de sa souveraineté monétaire ajustée, en s'appuyant sur la solidarité caribéenne.

Sur le plan financier, plusieurs initiatives régionales ont montré la faisabilité d'une coopération mutualisée. L'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO), à travers sa banque centrale commune (Eastern Caribbean Central Bank—ECCB), constitue une illustration concrète d'une union monétaire réussie dans un espace marqué par la petite taille de ses économies (CARICOM, 2022). De même, la Caribbean Development Bank (CDB) joue un rôle important dans le financement du développement, en mutualisant les ressources et en réduisant la vulnérabilité individuelle des États membres aux fluctuations des marchés internationaux (World Bank, 2024). Ces expériences démontrent que des mécanismes régionaux peuvent accroître la résilience monétaire et financière des économies fragiles.

Pour Haïti, la zone Caraïbe offre un cadre pour dépasser la logique défensive de sa politique monétaire. La mutualisation des vulnérabilités pourrait prendre plusieurs formes :

- La mise en commun d'une partie des réserves internationales, afin de renforcer la capacité d'intervention collective en cas de chocs exogènes ;
- L'harmonisation progressive des réglementations bancaires et financières, pour accroître la transparence et la stabilité du système régional ;
- Le développement d'instruments financiers régionaux, tels que des fonds d'assurance contre les catastrophes naturelles, déjà amorcés par le Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF).

Toutefois, cette mutualisation ne saurait être conçue comme une panacée. Elle doit prendre en compte la diversité des trajectoires nationales, entre des États relativement stables comme la Barbade ou la Jamaïque, et d'autres confrontés à des fragilités aiguës comme Haïti. Le risque d'une intégration asymétrique, où les plus fragiles deviennent dépendants des plus solides, doit être anticipé par des mécanismes explicites de solidarité et de redistribution (FMI, 2023).

Cette perspective rejoint la réflexion de Providence (2022) sur l'incompatibilité des choix publics : aucun État caribéen, pris isolément, ne peut simultanément assurer stabilité monétaire, financement public et croissance inclusive. La mutualisation régionale constitue donc une manière de transformer l'incompatibilité individuelle en compatibilité collective, en partageant les risques et en renforçant les marges de manœuvre des banques centrales et des gouvernements.

La zone Caraïbe doit être envisagée non comme un simple espace de voisinage géographique, mais comme un espace de mutualisation des vulnérabilités, où la coopération monétaire et financière peut compenser les fragilités nationales. Pour Haïti, l'intégration régionale offre une possibilité de sortir de l'isolement défensif et de transformer sa politique monétaire en levier de développement. En reliant sa souveraineté monétaire ajustée à des mécanismes régionaux de solidarité, le pays pourrait consolider à la fois sa crédibilité externe et sa légitimité interne.

2.4. Vers une souveraineté monétaire régionalisée

L'analyse des contraintes structurelles de la politique monétaire en Haïti entre 2020 et 2025 montre que la quête d'une souveraineté monétaire nationale, isolée, se heurte à des limites quasiment insurmontables. La forte dépendance aux importations, la dollarisation partielle de l'économie, l'informalité massive et la

fragilité institutionnelle réduisent considérablement la marge de manœuvre de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Dans ce contexte, la perspective d'une souveraineté monétaire régionalisée apparaît comme une alternative crédible, permettant de dépasser les incompatibilités nationales en mutualisant les ressources, les risques et les institutions.

La souveraineté monétaire régionalisée repose sur l'idée que des États fragiles peuvent accroître leur résilience en partageant une partie de leurs prérogatives avec des partenaires régionaux. Les expériences de la Caraïbe orientale, avec l'Eastern Caribbean Central Bank (ECCB), ou encore les dispositifs collectifs comme le Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF), démontrent la faisabilité de tels arrangements (CARICOM, 2022) (FMI, 2023). Pour Haïti, une telle approche signifierait non pas l'abandon de sa monnaie nationale, mais son insertion dans un cadre de coopération où la stabilité monétaire serait renforcée par des mécanismes collectifs de régulation et de solidarité.

Une souveraineté monétaire régionalisée offrirait plusieurs avantages. D'une part, elle permettrait de renforcer la crédibilité externe en adossant les politiques monétaires nationales à des mécanismes régionaux de surveillance et de convergence. Ce type de dispositif, déjà expérimenté dans d'autres unions monétaires, limite la perception de risque associée aux économies fragiles et facilite l'accès aux financements concessionnels (World Bank, 2024). D'autre part, elle pourrait accroître la légitimité interne, en inscrivant la stabilité monétaire dans une logique de solidarité caribéenne, perçue comme plus inclusive que la discipline imposée par les bailleurs internationaux (ICG, 2023).

Toutefois, une telle perspective comporte aussi des risques d'asymétrie. Les écarts de stabilité macroéconomique et institutionnelle entre Haïti et ses voisins pourraient accentuer les

tensions, transformant la coopération en dépendance. Pour éviter cet écueil, une souveraineté monétaire régionalisée devrait être conçue comme un processus graduel : interopérabilité des systèmes de paiement, harmonisation des régulations financières, coordination progressive des politiques de change et, éventuellement, mise en commun partielle des réserves (BRH, 2020–2025).

Cette perspective rejoint la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Si chaque État caribéen, pris isolément, peine à concilier stabilité, financement et croissance, une approche régionale peut transformer ces incompatibilités nationales en compatibilités collectives. En mutualisant les vulnérabilités et en partageant les ressources, la région peut offrir un espace où la souveraineté monétaire ne s'exprime plus seulement au niveau national, mais dans une dimension partagée et ajustée.

L'avenir de la politique monétaire haïtienne pourrait résider dans une souveraineté monétaire régionalisée, où la stabilité, le financement et le développement seraient pensés à l'échelle de la Caraïbe. Une telle orientation ne signifie pas la disparition de la gourde, mais son inscription dans une architecture régionale plus solide et plus crédible. Ce modèle offrirait à Haïti la possibilité de dépasser l'isolement défensif et de transformer sa vulnérabilité en levier de coopération et de résilience collective.

Les stratégies de coopération régionale — qu'il s'agisse de la CARICOM, de la République dominicaine ou de la zone Caraïbe dans son ensemble — constituent des leviers essentiels pour dépasser les limites structurelles de la politique monétaire haïtienne. Elles offrent la possibilité de mutualiser les vulnérabilités, d'accéder à des ressources financières et techniques, et de renforcer la légitimité internationale de la BRH. Intégrée dans une logique de souveraineté monétaire ajustée, la

coopération régionale peut devenir un pilier d'une politique monétaire de développement, capable d'articuler stabilité, financement et inclusion dans une perspective territoriale et solidaire.

3. Inscrire la BRH dans une politique publique cohérente au service du développement

L'une des principales leçons tirées de l'expérience haïtienne entre 2020 et 2025 est la dissociation persistante entre la politique monétaire et les autres dimensions de l'action publique. Alors que la Banque de la République d'Haïti (BRH) a concentré ses efforts sur la stabilisation nominale — inflation, taux de change, discipline budgétaire —, l'État n'a pas su articuler ces efforts avec une stratégie cohérente de développement économique et social. Cette absence d'intégration a eu pour effet de réduire l'efficacité de la politique monétaire, de fragiliser la légitimité interne de la BRH et de maintenir l'économie dans une trajectoire de stagnation et de dépendance. La refondation d'une politique monétaire de développement exige donc que la BRH soit pleinement inscrite dans une politique publique cohérente, où les choix monétaires s'articulent avec les priorités productives, sociales et territoriales de l'État.

3.1. Les limites d'une logique isolée et technocratique

L'expérience haïtienne de 2020 à 2025 révèle les limites d'une conception isolée et technocratique de la politique monétaire, réduite à un exercice de gestion défensive de la liquidité et du taux de change. En privilégiant des instruments classiques — taux directeurs, réserves obligatoires, bons BRH, interventions de change — sans les articuler à une stratégie de développement productif et social, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a enfermé son action dans un cadre étroit, dicté principalement par les bailleurs internationaux et déconnecté des réalités socio-économiques du pays.

Cette logique isolée repose sur une vision orthodoxe de la monnaie, où la stabilité nominale est érigée en objectif central, indépendamment de ses effets sur l'économie réelle. Inspirée des recommandations du FMI et des standards de la Banque mondiale, elle conçoit la crédibilité de la BRH avant tout comme un signal adressé aux marchés et aux partenaires internationaux (FMI, 2023; World Bank, 2024). Dans cette perspective, la discipline monétaire — incarnée par le principe de « financement monétaire nul » adopté en 2023 — apparaît comme une fin en soi, et non comme un moyen au service d'un projet économique plus large.

Or, dans un contexte marqué par l'informalité massive, la dollarisation partielle et la fragilité institutionnelle, cette approche se heurte à de profondes contradictions. D'une part, les instruments monétaires n'atteignent pas la majorité des acteurs économiques, qui fonctionnent hors du système bancaire (BRH, 2020–2025). D'autre part, la focalisation sur la stabilité du change et des prix a eu pour effet d'assécher le crédit productif, de renforcer l'intermédiation stérile et de freiner l'investissement dans les secteurs stratégiques. La logique technocratique a donc produit une dissociation entre les « succès » nominaux — ralentissement temporaire de l'inflation, stabilisation relative de la gourde — et les échecs réels — pauvreté persistante, récession, effondrement productif (ICG, 2023).

De plus, cette approche technocratique a affaibli la légitimité interne de la politique monétaire. En apparaissant comme l'exécutante des conditionnalités extérieures, la BRH a renforcé la perception d'un État soumis à des agendas imposés de l'extérieur, accentuant le fossé entre institutions et population. Cette perte de légitimité traduit un problème plus profond : une politique monétaire isolée ne peut trouver de cohérence dans un État fragile où les objectifs budgétaires, productifs et sociaux sont intrinsèquement liés.

Enfin, ces limites confirment la pertinence du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Une politique monétaire conçue de manière isolée et technocratique ne peut concilier stabilité, financement public et relance économique : en choisissant la stabilité, elle sacrifie le financement et la croissance ; en soutenant le financement, elle déstabilise la monnaie ; en stimulant la croissance, elle alimente l'inflation et les tensions de change. Seule une politique intégrée, dépassant l'approche technocratique, pourrait rompre avec ce cycle d'arbitrages impossibles.

Les limites d'une logique isolée et technocratique démontrent qu'Haïti ne peut s'en tenir à une conception orthodoxe et défensive de la monnaie. Une politique monétaire réduite à la gestion des équilibres nominaux reste inefficace et socialement coûteuse dans un État fragile. L'avenir réside dans une approche systémique, articulant la stabilité monétaire à la légitimité interne et aux impératifs de développement productif et territorial.

3.2. Vers une articulation institutionnelle et programmatique

L'expérience haïtienne des années 2020–2025 montre qu'une politique monétaire conduite de manière isolée et technocratique ne peut produire d'effets durables sans une articulation institutionnelle et programmatique avec les autres volets de l'action publique. La monnaie, en tant qu'instrument économique, n'agit jamais seule : son efficacité dépend de son intégration dans une stratégie cohérente où se rencontrent politique budgétaire, politique productive, planification territoriale et inclusion sociale.

Sur le plan institutionnel, il est urgent de renforcer la coordination entre la Banque de la République d'Haïti (BRH) et le ministère de l'Économie et des Finances (MEF). L'adoption du principe de « financement monétaire nul », bien qu'utile pour restaurer une certaine crédibilité externe, a montré ses limites dès lors qu'elle a

été appliquée sans concertation avec les besoins budgétaires et sociaux de l'État (FMI, 2024). Une politique monétaire crédible ne peut se réduire à l'application stricte de conditionnalités externes : elle doit s'accompagner de dispositifs programmatiques intégrés permettant d'articuler stabilité nominale, financement public et soutien à la croissance (World Bank, 2024).

Cette articulation suppose également l'émergence de cadres de concertation multisectoriels. L'économie haïtienne, dominée par l'informalité et marquée par une forte dépendance aux importations, exige une coordination étroite entre la BRH, les ministères sectoriels (agriculture, énergie, infrastructures) et les collectivités territoriales. La création d'instances mixtes, regroupant décideurs publics, acteurs privés et organisations sociales, permettrait de définir des priorités communes et d'arrimer la politique monétaire aux besoins productifs et territoriaux.

Sur le plan programmatique, cette articulation doit se traduire par des plans intégrés liant la stabilisation monétaire à des programmes d'investissement productif, d'inclusion financière et de rééquilibrage territorial. Les expériences de coopération régionale dans la Caraïbe, telles que les mécanismes de convergence monétaire de l'OECD ou les programmes conjoints financés par la Caribbean Development Bank, montrent que de telles stratégies sont possibles et peuvent accroître la résilience des économies fragiles (CARICOM, 2022). Pour Haïti, une telle programmation permettrait de dépasser la logique des interventions ponctuelles de la BRH, en inscrivant ses actions dans une vision de développement à moyen et long terme.

Enfin, cette articulation institutionnelle et programmatique répond directement à la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). La séparation actuelle entre objectifs

monétaires, budgétaires et productifs accentue l'impossibilité de concilier stabilité, financement et croissance. En revanche, une articulation cohérente permettrait de transformer cette incompatibilité en un cadre de compromis, où chaque objectif trouve sa place dans une stratégie intégrée. Loin d'affaiblir l'indépendance de la BRH, une telle articulation renforcerait au contraire sa légitimité, en la positionnant comme acteur central d'un projet économique national partagé.

Passer d'une logique isolée à une articulation institutionnelle et programmatique est une condition indispensable pour redonner sens et efficacité à la politique monétaire en Haïti. Cela implique de dépasser la discipline imposée par les bailleurs pour construire une cohérence assumée, fondée sur la coordination des institutions et sur l'intégration des priorités productives et sociales. Une telle transformation pourrait ouvrir la voie à une politique monétaire véritablement au service du développement.

3.3. Un mandat élargi et redéfini

La période 2020–2025 a mis en évidence les limites du mandat actuel de la Banque de la République d'Haïti (BRH), centré essentiellement sur la stabilité des prix et la régulation du système financier. Dans un contexte d'État fragile, ce mandat apparaît insuffisant pour répondre aux défis structurels de l'économie nationale. Une redéfinition et un élargissement de ses missions semblent indispensables afin que la BRH ne soit plus uniquement une gardienne de la stabilité nominale, mais une véritable actrice du développement économique et social.

Un premier élargissement consisterait à reconnaître explicitement la dimension productive de la politique monétaire. Alors que la BRH s'est concentrée sur la maîtrise de l'inflation et du taux de change, l'économie réelle a continué de se contracter, marquée par l'effondrement agricole, la désindustrialisation et la montée

de l’informalité (World Bank, 2024). Intégrer dans le mandat de la banque centrale une mission de soutien au financement productif — par le refinancement sélectif des banques, la mise en place de lignes de crédit ciblées ou la promotion de l’inclusion financière — permettrait d’arrimer la stabilité monétaire à la croissance économique.

Un deuxième axe d’élargissement réside dans la dimension territoriale. La centralisation bancaire et financière dans l’aire métropolitaine de Port-au-Prince contribue à aggraver les fractures spatiales et sociales. Un mandat redéfini de la BRH devrait inclure la promotion de mécanismes financiers adaptés aux territoires marginalisés, en partenariat avec les institutions de microfinance, les coopératives de crédit et les collectivités locales (Providence, 2025). Cela permettrait de transformer la monnaie en levier de rééquilibrage territorial, et non en facteur d’exclusion.

Troisièmement, un mandat élargi devrait prendre en compte la dimension sociale de la monnaie. Dans un pays où plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté et où l’insécurité alimentaire est endémique, la politique monétaire ne peut être conçue indépendamment de ses effets sociaux. Cela suppose que la BRH développe des instruments visant à renforcer la protection des revenus et à réduire les inégalités d’accès au crédit, dans une logique d’inclusion financière universelle (FMI, 2023).

Enfin, cette redéfinition du mandat doit s’inscrire dans la perspective du triangle d’incompatibilité (Providence, 2022). Tant que la BRH reste cantonnée à la stabilité nominale, elle sacrifie le financement public et la relance économique. En revanche, un mandat élargi et redéfini permettrait d’articuler ces trois dimensions dans une logique de compromis, transformant la

monnaie en instrument de cohérence nationale plutôt qu'en simple outil technocratique.

Un mandat élargi et redéfini de la BRH constitue une condition nécessaire pour dépasser les contradictions de la période 2020–2025. En intégrant les dimensions productives, territoriales et sociales dans ses missions, la banque centrale pourrait devenir un acteur central de la reconstruction nationale et de la résilience économique. Loin de menacer son indépendance, cette redéfinition renforcerait sa légitimité interne et sa crédibilité externe, en faisant de la politique monétaire un pilier de la cohésion et du développement d'Haïti.

3.4. Une cohérence entre crédibilité externe et légitimité interne

La politique monétaire haïtienne de 2020 à 2025 illustre un dilemme central : comment concilier crédibilité externe, indispensable pour maintenir l'accès aux financements concessionnels et préserver la stabilité nominale, avec légitimité interne, nécessaire pour garantir l'adhésion sociale et politique aux choix économiques ? L'absence de cohérence entre ces deux dimensions a largement contribué aux incohérences et aux limites observées au cours de cette période.

D'un côté, la priorité donnée à la crédibilité externe s'est traduite par l'adoption de mesures de discipline monétaire alignées sur les recommandations du FMI et de la Banque mondiale, comme le principe de « financement monétaire nul » instauré en 2023 (FMI, 2024). Ces mesures ont permis de rassurer les partenaires internationaux et de ralentir la dépréciation de la gourde, renforçant temporairement la perception de rigueur de la BRH. Toutefois, cette discipline, conçue comme un signal externe, a souvent été appliquée sans tenir compte des coûts sociaux et productifs internes : contraction du crédit, aggravation de la

récession et réduction des marges budgétaires (World Bank, 2024).

De l'autre côté, cette orientation a fragilisé la légitimité interne. Les ménages et les entreprises, confrontés à l'inflation, à la pauvreté croissante et à l'insécurité économique, ont perçu la BRH comme une institution priorisant les attentes des bailleurs au détriment des besoins de la société. La légitimité interne de la politique monétaire, déjà affaiblie par la centralisation bancaire et l'exclusion financière d'une majorité de la population, s'est encore érodée face à des mesures vécues comme imposées de l'extérieur (ICG, 2023).

Pour dépasser ce dilemme, une cohérence entre crédibilité externe et légitimité interne doit être construite. Elle repose sur une approche de souveraineté monétaire ajustée (Providence, 2022), où la discipline exigée par les bailleurs est articulée à des dispositifs internes de soutien productif et d'inclusion financière. Par exemple, associer la stabilité nominale à des programmes ciblés de financement agricole, à l'expansion des services financiers en milieu rural ou encore à des mécanismes de protection des revenus pourrait transformer la discipline externe en levier de légitimité sociale.

De plus, une telle cohérence suppose une transparence accrue et un dialogue renforcé avec la société civile, les acteurs économiques et les collectivités territoriales. La communication de la BRH ne doit pas se limiter à un langage technocratique destiné aux bailleurs, mais intégrer une pédagogie adaptée aux citoyens, expliquant les objectifs, les contraintes et les bénéfices des choix monétaires. Une politique monétaire perçue comme partagée et comprise a davantage de chances de renforcer la confiance et la stabilité (BRH, 2020–2025).

Enfin, l'articulation entre crédibilité externe et légitimité interne rejoint la logique du triangle d'incompatibilité : la stabilité monétaire n'est durable que si elle est soutenue par la société, et la relance économique ne peut réussir que si elle s'appuie sur une crédibilité institutionnelle vis-à-vis des bailleurs. La cohérence recherchée consiste donc à ne plus opposer ces deux dimensions, mais à les intégrer dans une stratégie commune où chaque choix monétaire contribue à la fois à sécuriser l'appui international et à renforcer l'adhésion nationale.

La politique monétaire haïtienne doit évoluer d'une logique de dualité — discipline externe versus légitimité interne — vers une cohérence assumée où la stabilité nominale est à la fois un gage de crédibilité auprès des bailleurs et un outil de légitimité sociale. C'est seulement en inscrivant ses choix dans ce double registre que la BRH pourra dépasser le rôle défensif qui a marqué la période 2020–2025 et devenir une actrice centrale du développement et de la reconstruction nationale.

L'efficacité de la politique monétaire en Haïti dépend moins de la stricte orthodoxie de ses instruments que de son inscription dans une politique publique cohérente, capable d'articuler stabilité, financement et développement. La BRH ne peut rester une forteresse technocratique isolée ; elle doit devenir une actrice centrale d'une stratégie nationale, coordonnée avec la politique budgétaire, sectorielle et territoriale. C'est à cette condition que la stabilité monétaire cessera d'être une fin en soi pour devenir un levier de transformation structurelle et un facteur de légitimité interne.

Conclusion du Chapitre 12

La réflexion engagée dans ce chapitre a montré que l'avenir de la politique monétaire en Haïti ne peut résider dans la simple

reconduction des logiques orthodoxes observées entre 2020 et 2025. L'expérience récente a démontré avec force que la recherche exclusive de la stabilité nominale, centrée sur la maîtrise de l'inflation et du taux de change, n'a ni soutenu la croissance ni amélioré les conditions de vie. Au contraire, elle a contracté le crédit, asphyxié les secteurs productifs et accentué la pauvreté. Dans un État fragile et dépendant, la stabilisation monétaire, lorsqu'elle est conçue comme une fin en soi, se transforme en une stabilité défensive, coûteuse socialement et insoutenable à long terme.

Une politique monétaire de développement, telle que proposée ici, invite à une redéfinition profonde des finalités, des instruments et des modes de gouvernance de la BRH. Trois axes majeurs ont été mis en avant. D'abord, la consolidation d'une souveraineté monétaire ajustée, capable de concilier la crédibilité externe indispensable auprès des bailleurs avec une légitimité interne fondée sur la réponse aux besoins productifs et sociaux. Ensuite, le soutien explicite à l'investissement productif, par une réorientation des mécanismes de crédit et par l'innovation instrumentale en faveur de l'agriculture, des PME et des infrastructures stratégiques. Enfin, la promotion de l'inclusion financière, qui permet d'élargir la base sociale et territoriale de la politique monétaire, de renforcer la confiance dans la monnaie nationale et d'intégrer progressivement l'économie informelle.

Ce chapitre a également souligné l'importance de la coopération régionale (avec la CARICOM, la République dominicaine et la zone Caraïbe) pour mutualiser les vulnérabilités, sécuriser les flux financiers et renforcer la position internationale de la BRH. Il a insisté sur la nécessité d'une coordination plus forte entre politique monétaire et politique budgétaire, afin de rompre avec l'isolement institutionnel de la banque centrale et de construire une stratégie macroéconomique cohérente. Enfin, il a mis en

évidence la pertinence d'inscrire la BRH dans une politique publique nationale de développement, par la création de mécanismes de concertation, la redéfinition de son mandat et la démocratisation de sa gouvernance.

En définitive, la politique monétaire de développement constitue une voie pour transformer les incompatibilités mises en évidence dans les chapitres précédents en arbitrages stratégiques assumés. Il ne s'agit pas d'abolir les tensions entre stabilité, financement public et croissance, mais de les gérer dans un cadre cohérent, transparent et orienté vers le renforcement de la résilience nationale. Cette perspective exige un changement de paradigme : passer d'une monnaie conçue comme un instrument de discipline et de survie à une monnaie pensée comme un levier de transformation économique et sociale.

La conclusion de ce chapitre ouvre ainsi la voie à la conclusion générale de l'ouvrage. Après avoir établi le diagnostic critique (Deuxième Partie) et proposé des scénarios alternatifs (Troisième Partie), il s'agit désormais de tirer les enseignements de l'analyse et de formuler les grandes orientations pour une refondation durable de la politique monétaire haïtienne, capable de contribuer à la reconstruction d'un État fragile et à la promotion d'un développement plus juste et inclusif.

Conclusion de la Troisième Partie

L'analyse conduite dans cette troisième partie a permis de dépasser le constat des limites et des incompatibilités structurelles de la politique monétaire en Haïti pour explorer les pistes de refondation. Elle a montré que la Banque de la République d'Haïti (BRH) ne peut plus se limiter à une logique défensive, orientée vers la seule stabilisation nominale et dictée par les contraintes des bailleurs. Dans un État fragile, où la pauvreté touche la majorité de la population et où l'économie demeure largement informelle et dépendante, la politique monétaire doit s'inscrire dans une perspective plus large : celle de devenir un levier de développement, de cohésion sociale et de résilience territoriale.

Trois orientations majeures se dégagent des scénarios et recommandations proposés.

Premièrement, la nécessité de construire une souveraineté monétaire ajustée, conciliant crédibilité externe et légitimité interne. Cela suppose de maintenir une discipline minimale, exigée par les partenaires internationaux, tout en négociant des marges de flexibilité pour soutenir l'investissement productif et les dépenses sociales. Deuxièmement, l'urgence d'un soutien explicite aux secteurs productifs, notamment l'agriculture, l'énergie et les petites et moyennes entreprises, grâce à des instruments monétaires adaptés, tels que le refinancement sélectif, les mécanismes de garantie et l'inclusion financière numérique. Troisièmement, l'importance d'une coordination renforcée avec la politique budgétaire et les stratégies territoriales, afin que la stabilité monétaire ne soit pas dissociée des priorités de développement, mais devienne un vecteur de transformation structurelle.

La troisième partie a également mis en avant le rôle déterminant de la coopération régionale. L'intégration d'Haïti dans les dynamiques de la CARICOM, de la République dominicaine et de la zone Caraïbe constitue une voie pour mutualiser les vulnérabilités, renforcer la résilience externe et accroître la crédibilité de la BRH. Cette ouverture régionale peut contribuer à transformer la contrainte de la dépendance en ressource collective, dans une logique de souveraineté partagée.

Au plan institutionnel, la refondation appelle une démocratisation de la gouvernance monétaire. La BRH, longtemps perçue comme une institution technocratique isolée, doit s'ancrer dans une politique publique cohérente, associant les ministères sectoriels, les acteurs productifs et territoriaux, et la société civile. Une telle ouverture renforcerait sa légitimité interne et permettrait de réconcilier la stabilisation monétaire avec les attentes sociales.

En définitive, cette partie a montré que la politique monétaire peut, si elle est réorientée et repensée, devenir un instrument central de reconstruction de l'État et de développement. La théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022), loin d'enfermer l'action publique dans un cercle fataliste, permet de comprendre les tensions pour mieux les transformer en arbitrages stratégiques. La reconnaissance des incompatibilités structurelles ouvre ainsi la voie à une politique monétaire ajustée, capable de transformer la stabilité d'un simple objectif défensif en un bien collectif au service de la société haïtienne.

Cette conclusion prépare la conclusion générale de l'ouvrage, qui reviendra sur l'ensemble des enseignements tirés de l'analyse et proposera une synthèse des orientations normatives, afin de situer la politique monétaire haïtienne dans une perspective plus large de refondation de l'action publique et de promotion d'un développement juste et inclusif.

Travaux cités

- Amsden, A. H. (2001). *The Rise of “The Rest”: Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*. Oxford: Oxford University Press.
- BRH. (2020–2025). *Notes sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d’Haïti.
- CARICOM. (2022). *Report of the Commission on the Economy 2022*. Georgetown: CARICOM Secretariat.
- FMI. (2023). *Haiti: Staff Report for the 2023 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2024). *Haiti: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation and Program Engagement*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- ICG. (2023). *Haiti: A Path to Stability*. Brussels: International Crisis Group.
- Ocampo, J. A. (2017). *Resetting the International Monetary (Non)System*. Oxford: Oxford University Press.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.

Providence, C. (2025). *L'économie solidaire en Haïti : Femmes, territoires et initiatives populaires*. Québec: Editions Siences et Bien Commun.

Stiglitz, J. E., & Greenwald, B. (2015). *Creating a Learning Society: A New Approach to Growth, Development, and Social Progress*. New York: Columbia University Press.

World Bank. (2024). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.